

DU Expertise psycho-légale



Pôle Entreprises

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Ce diplôme universitaire (DU) prépare à la réalisation d'expertises psychologiques judiciaires. Il s'adresse aux psychologues qui souhaitent demander leur inscription sur la liste des experts judiciaires des cours d'appel.

Cette formation aborde les enjeux, méthodes et techniques psycho-légales à travers trois grands blocs de compétences : l'organisation juridictionnelle, l'approche psycho-criminologique et la clinique psychologique expertale.

150

missions en moyenne par an
pour l'expert psychologue

*« Seule une formation adaptée
aux exigences de la justice de
notre temps donnera à l'expert
ces qualités qui confèrent à
tout avis objectif et éclairé
une autorité qui s'imposera
naturellement. »*

*Anita Heurtevent, docteur en psychologie,
expert près les tribunaux*

Objectifs

À l'issue de la certification, le titulaire de ce diplôme universitaire d'expertise psycho-légale sera en mesure de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Procéder à une expertise psycho-légale,
- Rédiger un rapport de conclusions d'expertise,
- Déposer aux assises.

Ces connaissances permettent au praticien de demander son inscription sur la liste des experts judiciaire près des tribunaux (Cf. Décret n°2004-1463 du 23 décembre 2004 relatif aux experts judiciaires).

Contact

Formation professionnelle continue

Guillaume André (gandre@ices.fr)

Faculté de droit, d'économie et de gestion

Responsables du DU Expertise psycho-légale :

Dr Anita Heurtevent, psychologue, expert près les tribunaux.

Jean Motte dit Falisse, référent scientifique du DU, maître de conférences en criminologie, co-directeur de l'École de criminologie critique européenne.

Conditions d'admission

Formation réservée aux psychologues diplômés ou aux étudiants en master 2 de psychologie

Établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général, sous contrat avec l'État, à but non lucratif.

Organisme de formation professionnelle n° 52 85 01174 85

ices.fr/entreprises

Programme

160 h de formation (*Programme détaillé sur ices.fr*)

<p>UE 1 : ORGANISATION JURIDICTIONNELLE FRANÇAISE ET PRINCIPES PROCESSUELS</p> <p>1.1 Les juridictions ordonnatrices La juridiction pénale La juridiction civile</p> <p>1.2 Réquisition, ordonnance à l'expert</p> <p>1.3 L'expert psychologue : son utilisation judiciaire</p>	<p>10h30</p>
<p>UE 2 : CRIMINOLOGIE</p> <p>2.1 Approches psycho-criminologiques du sujet Agressologie / Victimologie</p> <p>2.2 Passage à l'acte</p> <p>2.3 Vulnérabilité et dangerosité</p>	<p>35h</p>
<p>UE 3 : LA CLINIQUE EXPERTALE <i>Apports théoriques et études de cas</i></p> <p>3.1 Les questions posées à l'expert</p> <p>3.2 Compréhension clinique du sujet</p> <p>3.3 Techniques d'entretien</p> <p>3.4 La rédaction du rapport</p> <p>3.5 Diagnostic et préconisations de soins</p> <p>3.6 La déposition aux assises</p>	<p>70h</p>

Un travail personnel consistant en la rédaction d'une fiche de lecture est demandé en sus des enseignements.

Cette formation est sanctionnée par un examen permettant d'obtenir le DU Expertise psycho-légale.

Planning

2 à 3 jours consécutifs par mois, de novembre à juin.

Dates de l'année en cours sur le site de l'ICES (ices.fr)